

**PROTOCOLE D'ACCORD POUR L'ANNEE 2010****L'HÔPITAL DU VALAIS (RSV-GNW)**

et

**les SYNDICATS PARTENAIRES**

Syndicats chrétiens interprofessionnels (SCIV/SCT)  
Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD)  
SYNA

Les soussignés, représentants de l'HÔPITAL DU VALAIS (RSV-GNW) et des SYNDICATS PARTENAIRES, conviennent ce qui suit :

**Convention collective de travail (CCT)**

L'Hôpital du Valais et les Syndicats partenaires désignés ci-dessous ont signé une nouvelle Convention collective de travail (CCT), valable du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011. Sauf résiliation six mois avant l'échéance, la CCT sera reconduite pour une nouvelle année.

**Adaptations salariales****- Parts d'expérience**

Il est accordé à l'ensemble du personnel l'intégralité des parts d'expérience au 1<sup>er</sup> janvier 2010, selon la grille salariale faisant partie intégrante de la CCT (soit 1,3% de la masse salariale).

**- Versement exceptionnel**

Un montant exceptionnel et unique de Fr. 200.-- (Fr. 100.-- pour les temps partiels de moins de 50%) est versé pour les collaboratrices et les collaborateurs ayant atteint le maximum des parts d'expérience et ne bénéficiant pas, pour l'année 2010, d'une augmentation liée à l'ancienneté.

**RETASV (Fondation de retraite anticipée du secteur valaisan de la santé)**

Comme déjà prévu en 2008, les cotisations au RETASV sont portées globalement, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, de 2.4% à 2.8%, soit respectivement à 1.4% pour la part employeur et à 1.4% pour la part employé. Pour l'année 2010, l'augmentation des cotisations est totalement compensée par la réserve qui a pu être constituée grâce à la participation aux bénéfices de l'assurance IND des années 2004 – 2007.

**Autres décisions****a) Garde d'enfants malades et/ou accidentés**

L'Hôpital du Valais a signé un protocole d'accord avec la Croix-Rouge pour la garde d'enfants malades et/ou accidentés à raison de 30 heures de garde par enfant et par an. Cet accord, dont les modalités font l'objet d'une information spécifique au personnel, prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.



**b) Gestion du temps de travail**

Dans le courant de l'année 2010, en collaboration avec les partenaires sociaux, l'Hôpital du Valais ouvrira le chantier d'une gestion globale du temps de travail.

**c) Etude pour la création d'un fonds de secours**

L'Hôpital du Valais étudie la possibilité de constituer un fonds de secours à l'attention de ses collaboratrices et collaborateurs.

Ainsi fait à Sion, le 18 décembre 2009

**HOPITAL DU VALAIS (RSV-GNW)**

Le Président du Conseil  
d'administration

Dr Raymond Pernet

Le Directeur Général

Dietmar Michlig

Le Chef des Ressources  
Humaines

Pierre Ançay

**LES SYNDICATS PARTENAIRES**

**Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais (SCIV/SCT)**

Le Secrétaire général  
Bertrand ZUFFEREY

  
**Syna Syndicat interprofessionnel**

Le Secrétaire  
Leo EYHOLZER

**Syndicat Suisse des Services Publics (SSP/VPOD)**

La Secrétaire régionale  
Anne-Christine BAGNOUD